

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

Grandes Cultures

REGION LORRAINE

Bulletin technique n° 16 du 10 juin 1999

Céréales

Destruction des vivaces

La plupart des orges d'hiver et les blés les plus précoces arrivent aux stades grains laiteux - grains pâteux. Si vous avez des vivaces (liserons, chardons, chiendents, ...) à détruire dans les parcelles, réaliser un désherbage avec un herbicide total.

Traiter par températures inférieures à 20-25°C lorsque l'humidité du grain est inférieure à 25% avec un produit à base de glyphosate ou diquat. Ne pas traiter les céréales destinées à la semence.

Blé

Les blés sont entre les stades épiaison et grains formés. La floraison est terminée sur les blés précoces et en cours sur les blés plus tardifs. Avec les pluies de ces derniers jours, le risque fusariose s'est élevé pour les blés en floraison actuellement. On ne peut pas dire actuellement qu'il sera suffisant pour provoquer des dégâts importants et justifier l'intérêt d'un traitement.

Si vous souhaitez intervenir, utilisez de préférence une triazole (Horizon, Caramba, Soleil) à dose pleine. Après la floraison tout traitement devient inutile.

Les infestations de pucerons n'évoluent pas. Ils restent très faibles sur les épis. Par contre les auxiliaires (coccinelles, syrphes, etc) sont de plus en plus nombreux.

Surveillez les parcelles. N'intervenir que si vous observez 1 épi sur 2 colonisés.

Pois

Les pois sont entre les stades floraison et 2 à 3 gousses formées.

Le vol de tordeuses a débuté le 7 juin. Un maximum d'une dizaine de captures a été enregistré jusqu'à présent. Aucune intervention spécifique tordeuse n'est à réaliser à ce jour.

On observe environ 10% des pieds porteurs de pucerons verts. En parallèle on note un développement de la faune auxiliaire. Surveiller vos parcelles. Une intervention est justifiée lorsque l'on dénombre 20 à 30 pucerons par plante.

Maïs

Pyrale

La nymphose a débuté aux environs du 3 juin, soit une semaine plus tôt que l'année précédente.

Il est encore trop tôt pour fixer une date de lutte chimique, car le début du vol va dépendre des températures enregistrées dans les prochaines semaines.

La lutte biologique avec les trichogrammes devrait intervenir durant la 4ème semaine de juin. Plus de précisions vous seront données dans les prochains bulletins.

Nous rappelons que les secteurs les plus exposés aux attaques de pyrales restent le Nord Est Lunévillois jusqu'à Sarrebourg, le Sud Ouest Vosgien et Meusien. Ailleurs le risque est faible excepté dans quelques parcelles isolées dont l'orientation et la localisation peuvent engendrer une infestation importante.

Tournesol

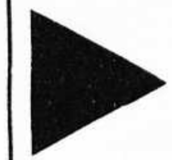
La plupart des tournesols atteignent le stade boutons étoilés.

Sauf cas particulier, un traitement contre les pucerons ne se justifie plus.

Info réglementation

Importation parallèle de produits phytosanitaires

La Cour de Justice des Communautés Européennes a rendu le 11 mars 1999 un arrêt portant sur l'interprétation de la directive n°91/414/CE et plus particulièrement sur son application dans le cadre des importations parallèles de produit phyto-pharmaceutiques. Au terme de cette jurisprudence, lorsqu'un produit phytopharmaceutique, autorisé conformément à la directive n°91/414/CE dans un Etat membre, est importé sur le territoire français, ce produit ne peut être mis sur le marché et utilisé sur le territoire que s'il bénéficie d'une autorisation nationale délivrée par le Ministre chargé de l'Agriculture (numéro d'homologation sur l'étiquette).



Maïs

Attention à bien respecter les stades limites d'application des herbicides.

Service Régional de la Protection des Végétaux
38, rue Sainte Catherine
54043 NANCY CEDEX
☎ : 03.83.30.41.51
Fax : 03.83.32.00.45

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de Lorraine

Le Directeur-Gérant : D. VERBEKE

Publication périodique
C.P.P.A.P. n° 2011 AD
ISSN n° 0980-8507

Abonnement annuel : 380 F

